

---

Jour de séance 29

le mercredi 15 mars 2017

10 h

Prière.

Après les questions orales, le président de la Chambre demande aux parlementaires de se garder de se livrer à des attaques personnelles et d'employer l'expression « ministre des Finances raté ».

---

M. Wetmore (Gagetown-Petitcodiac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 16.)

---

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M. Arseneault :

51, *Loi modifiant la Loi sur les droits de la personne* ;

par l'hon. M. Boudreau :

52, *Loi modifiant la Loi sur les services d'ambulance*.

---

M. Savoie, leader parlementaire suppléant de l'opposition, donne avis que, le jeudi 16 mars 2017, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 20 et 21, puis projet de loi 34.

---

L'hon. M. Doucet, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 16 mars 2017, la deuxième lecture des projets de loi 51 et 52 sera appelée.

---

L'hon. M. Doucet annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, la deuxième lecture des projets de loi 31 et 49 soit appelée.

---

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M<sup>me</sup> LeBlanc, vice-présidente, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, l'hon. M. Doucet propose l'ajournement du débat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger une fois venue l'heure de la pause du midi.

La séance est levée à 12 h 10.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de l'Assemblée  
législative pour 2015

(15 mars 2017).